...ture du Journal des épiciers (Rivoc). Il parle des ...ts des Halles Centrales.

M. Berrou. — Je me propose de déposer un ...ment tendant à ...ter entre patrons et les ouvriers. Si ce projet n'aboutit pas, les intérêts ...ront à la proposition Berry, dont je vo...ter l'urgence. (Applaudissements à droite).

M. Rosier annonce qu'un accord est intervenu entre patrons et ouvriers ...ux abattoirs et dans diverses industries.

M. Rosier demande le repos hebdomadaire le dimanche, lorsqu'une dérogation n'aura été accordée par la loi. (Applaudissements à l'extrême gauche).

MM. Lasies et Rudelle. — Nous sommes de cet avis. (Très bien à droite).

M. Rosier expose ensuite que les corporations qui veulent le repos peuvent le trouver dans la loi. Il examine le question des grands magasins.

M. Messmer proteste vivement contre quelques députés radicaux qui osent à haute voix prendre parti pour M. Lasies dit que les membres de la Chambre syndicale des ouvriers de l'administration approuvent le loi actuelle.

M. Tournade. — Il y a 300 membres sur 30.000 employés.

M. Rosier. — Vous faites erreur. Il y a ...ur 5 et j'ai la carte 4210. (Hilarité).

L'orateur réclame, pour tous les employés, le droit à la vie de famille. (Appl. à gauche).

M. Lasies expose les conséquences bienfaisantes du repos hebdomadaire et insiste sur l'application intégrale de la loi. Il pense que le ralentissement commercial n'en résulte pas de l'application de la loi. (Très bien à l'extrême gauche). Il invite la Chambre à maintenir les dispositions qu'elle a votées et à ne pas priver les ouvriers des avantages qu'elle leur donne. (Applaudissements à gauche).

M. Lerolle se votera ni l'urgence ni le fond du projet Berry.

M. Lerolle réclame, lui aussi, le repos dominical et familial. (Applaudissements à gauche et sur certaines autres bancs à droite).

Cependant, il ne se refusera pas à examiner les points de détail qui pourront être soulevés. (Applaudissements).

M. Pétal Bourgeois est signataire de la proposition Berry ; il le défend donc comme l'avait défendue M. Berry. Il se place au point de vue économique et déclare que le commerce paraîtrait plus intéressant de la loi ; il tient donc le maintenir dans l'intérêt de tous.

M. Puech rient à son tour s'attacher à démontrer que l'on ne peut remuer une loi qui n'a pas été appliquée et n'a pas donné tous ses résultats. Il entre dans l'examen de la loi qui il admet les dérogations à la loi.

M. Puech demande l'application de la loi dans le temps qu'il indique, c'est-à-dire avec les dérogations reconnues nécessaires après enquête.

La discussion est alors close; après un échange d'observations entre le Président et M. Rouanet, M. Berthe vient expliquer son vote ; il approuve la proposition Berry.

M. Allemane, de sa place, dit qu'il votera le renvoi.

M. Lemire votera contre l'urgence pour ne pas ébranler le principe de la loi.

M. Jaurès explique qu'il s'abstiendra sur le renvoi de la proposition à la Commission et votera contre l'urgence.

M. Maujan contre M. Jaurès

M. Maujan a la parole.

Nous sommes d'avis que la loi doit être intégralement maintenue dans toutes ses dispositions. Elle prévoit des dérogations; or, le prétexte des socialistes est de repousser ces bien toutes les demandes de dérogation. Nous ne voulons pas, nous, membres du parti radical et du parti radical-socialiste, que nous prétendu l'application intégrale de la loi, vous le trouvez. Nous ne voulons pas que vous agitiez le peuple. (Applaudissements à gauche). Vous demandez de la clarté, en voilà. (Nouveaux applaudissements).

C'est pour cette raison que nous n'avons pas voulu limiter le débat à un vote sur l'urgence.

Nous voterons contre l'urgence, sinon le renvoi à la Commission signifiera que nous ne connaîtrons pas le lot comme intangible. De quel droit nous interdirire vous de revisser le lot ? Nous faisons notre politique, vous ne le faisons pas le vôtre (Vifs applaudissements à gauche).

Notre politique est hautement libérale, respectueuse de tous les intérêts en présence. Nous n'acceptons pas que vous nous accusiez de trahir les travailleurs. C'est vous qui les accusiez en chômage, et ce n'apportait aucune dérogation à la loi.

La parti auquel l'appartiens ne fait pas de politique de classe ; il fait de la politique, il fait des lois pour tous les citoyens. (Vifs applaudissements à gauche. — Bruit à l'extrême-gauche).

M. Labori se prononce pour le repos hebdomadaire, mais il y a des dérogations nécessaires.

M. Georges Berry retire sa demande d'urgence.

Je voulais par elle montrer combien les dérogations étaient nécessaires. La preuve est faite après les déclarations de M. Maujan.

M. Jaurès reprend la demande d'urgence.

Il fait, dit-il, que la situation soit nette ; M. Maujan, au nom de ce qu'il appelle son parti, nous a déroulé une sorte de défi. Je me demande s'il a reçu mandat des radicaux. (Voix diverses à gauche : Non, non. — Voix diverses sur d'autres bancs à gauche : Si, si).

M. Jaurès. — Si vous nous déclarez la guerre, si vous voulez choisir un terrain de bataille, il est singulièrement choisi. Ce sera déclarer la guerre aussi à toutes les organisations ouvrières, qui vous demandent l'application loyale de la loi.

Nous n'opposons pas un non possumus à toute dérogation, mais nous ne voulons pas que les dérogations deviennent la règle. (Applaudissements à l'extrême gauche). Nous ne voulons pas qu'on en abrège la loi.

La preuve que la pensée de M. Maujan recèle une équivoque est la diversité des applications proposées. Il par ses vœux, tel et tel bien ...ra la loi au moment même où ils disent le défendre que M. Georges Berry renonce à l'urgence et en donne la raison.

Il est vrai que toutes le besogne mieux que lui, et M. Maujan a déclaré que le maintien intégral de la loi, ou sera le chômage pour les ouvriers, qui vous en sont qu'il n'est qu'il crut chômeraient le lot sur le repos hebdomadaire.

Nous laisons, dites-vous, une politique de classe quand nous demandons seulement l'application à tous les cas de la loi votée par tous les lois. Prenez garde, n'est vous qui le faites cette politique de classe. Vous pouvez retirer ses services à ceux qui vous ont mis au pouvoir. Vous le leur avez accordé, mais vous vous dérobez à l'appliquer. Vous entez les taxes; n'agit-il de les appliquer, vous redevenez les seulves des privilèges de classe. (Applaudissements à l'extrême gauche).

M. Maujan réplique. — Ne nous mêmes des déclarations de Congrès de Limoges, nous n'avons pas le droit de faire une politique de classe. Vous êtes obligés de vous prononcer du côté de la classe des employés ; pour nous, nous ne distinguons pas entre les travailleurs. En employant les ouvriers de travailler, vous les soulevez en ébonage. (Vifs applaudissements à gauche).

M. Pelletan. — Je tiens à déclarer que M. Maujan n'a pas parlé en ami du parti radical-socialiste ou radical, qui ne fait « donné aucun mandat.

Par 456 voix contre 4, le renvoi à la Commission de la proposition de M. Georges Berry est voté.

L'URGENCE REPOUSSÉE

Par 340 voix contre 3, l'urgence est repoussée.

La séance est levée à 6 heures 55.

Séance jeudi matin pour le budget.

Physionomie de la Chambre

Grâce à une procédure qui n'est pas nouvelle, mais qui n'en a pas moins ses inconvénients, l'ordre du jour de la Chambre n'est aujourd'hui complètement bouleversé et ne doit sur le rapport hebdomadaire X. Pemjean, le cette de débat sur la question des entreprises et sous-marins.

Très sagement pourtant, après cet très heureux intervention de M. Viviani, le président avait tenté d'éviter une discussion qui devait faire perdre inutilement une séance entière à la Chambre, puisqu'il ne s'agissait pas de statuer tout de suite sur le point de savoir si le lui sur le repos hebdomadaire devait subir des modifications.

Mais M. Binson n'a pas résisté dans cette tentative, et deux cette grave question qui passionne tout particulièrement à l'heure actuelle, l'opinion publique, tout le monde est d'accord sur le principe de la loi. La loi doit-elle être appliquée dans son esprit étroit, ou faut-il au contraire des assouplissements de concilier les intérêts en présence ? Peut-il poser comme un dogme absolu que la loi, même si des inconvénients surgissent à l'usage, sera intangible ?

On peut dont-on accepter les dérogations ? Le lot elle-même en a déjà prévu un certain nombre. Les socialistes sont assez disposés à ne tenir aucun compte de ces dérogations lorsqu'elles sont réclamées par les patrons. Les socialistes veulent l'application intégrale de la loi, mais ne veulent pas opposer les intérêts des patrons à ceux des ouvriers.

Cette divergence de sentiments a amené un échange de propos assez aigres entre MM. Maujan et Jaurès. Ce dernier s'est montré assez agressif, sans s'en-il atteint d'assez vives récriminations. « Nous sommes donc, a dit M. Maujan, laire notre politique et non le vôtre », a répliqué M. Jaurès, c'est vous qui, par votre attitude, justifiez la lutte de classes. — Pardon, répond, avec applaudissements d'une très forte fraction de la Chambre, M. Maujan, le Congrès socialiste rose a demandé de faire une autre politique que celle de la lutte des classes.

M. Maujan touchait juste.

Après cette bataille, la Chambre s'est ...ée deux voies. M. Brisson avait raison lorsqu'il voulait éviter à la Chambre le porte de deux journées.

SÉNAT

du 20 Novembre

LA SEANCE

La séance est présidée par M. Antonin Dubost.

Zola au Panthéon

M. Boissy d'Anglas dépose et lit le rapport sur le proposition tendant à ordonner le transfert des cendres d'Emile Zola au Panthéon.

L'urgence est déclarée par 144 voix contre 90.

Interpellation sur la politique générale

M. Gaudin de Villaine développe son interpellation sur la politique générale du cabinet.

Il regrette que son interpellation, déposée il y a plus de 15 jours, ne vienne qu'aujourd'hui en discussion. Elle a perdu du son opportunité et par conséquent de son efficacité.

Le fruit, certes, n'est pas en président du Conseil, dont la courtoisie a été en cette circonstance ce qu'elle est toujours, c'est-dire parfaite ; c'est à la situation singulière que nous mourons politiques font en Sénat qu'il faut attribuer ce retard.

De plus en plus, on tend à réduire cette Assemblée au rôle de Chambre d'enregistrement.

L'orateur aborde l'objet de son interpellation.

La déclaration ministérielle, lue au commencement du ou mois, a fait consulter le Sénat sur les tendances du cabinet. Nul ne s'étonnera d'entendre dire que la politique annoncée par l'honorable M. Clémenceau n'est pas faite pour ramener dans ce pays la concorde et la confiance.

La cité financier de cette politique a déjà été critiqué et le sera encore avec une compétence particulière par l'honorable M. Poincaré.

La cité religieux vient de faire l'objet de débats retentissants.

L'orateur parcourt rapidement sur ces deux questions.

Il s'élève contre la création du ministère du Travail et du sous-secrétariat d'Etat à la Guerre. Il critique les récents discours de M. Viviani et cite plusieurs articles de journaux sur les dangers que les théories socialistes ou sol-disant démocratique ont déjà données à certaines armes.

M. Gaudin de Villaine dit que la Cabinet a mis à néant le lot de 1852 sur l'avancement dans l'armée et le lot de 1834 sur l'état des officiers par la manière dont le général Picquart, à peine promu général de division dans les conditions que l'on sait, a été improvisé ministre de la Guerre.

Malgré ces débuts, l'orateur se félicite de ce qu'M. Clémenceau en qualité, lui qui a fait mon a ...ère ... ...ne ...ne ...ne